**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Uruguay**

**Intervention de la France**

Genève, le mercredi 23 janvier 2019 (matin)

La France salue l’engagement de l’Uruguay à défendre et promouvoir les droits de l’Homme, qui se traduit par une situation des droits de l’Homme très satisfaisante, avec des avancées récentes comme les lois destinées à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains et à lutter contre les violences faites aux femmes. Elle soutient le processus initié par les autorités uruguayennes afin de connaître la vérité concernant les violations des droits de l’Homme commises durant la dictature et incite les autorités à renforcer ses efforts sur cette voie.

La France adresse les recommandations suivantes à l’Uruguay :

* donner les moyens nécessaires à une lutte effective contre les violences faites aux femmes ;
* redoubler d'efforts pour améliorer la situation carcérale ;
* renforcer les ressources visant à lutter contre les violences faites aux enfants ;

Je vous remercie./.